

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale								
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :						
06/11/2019	06/11/2019	2019-9122						
	1. Intitulé du projet							
Renouvelement zone de mouillage des saumonards Boyardville commune de st georges d'oleron								
2. Identification du	J (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pé	etitionnaire(s)						
2.1 Personne physique								
Nom Romo	Prénom Jocelyn							
	Transm							
2.2 Personne morale Dénomination ou raison sociale	Ets Romo Jocelyn							
	Ets Nomo Jocelyn							
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale								
RCS / SIRET 811946763	Forme juridique E	IRL						
Joigne	ez à votre demande l'annexe obligatoire n°	1						
3. Catégorie(s) applicable(s) du table	au des seuils et critères annexé à l'article R. 122-	2 du code de l'environnement et						
	dimensionnement correspondant du projet	2 do code de l'envilonnement en						
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des se	euils et critères de la catégorie						
	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autre	es nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)						
Infracstructures Portuaire Maritime et Fluviales	Zone de Mouillages et équipements légers							
liuviales								
	4. Constitution of the last to the last							
	4. Caractéristiques générales du projet							
	laire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du fo	rmulaire						
4.1 Nature du projet, y compris les évent								
Renouvelement à l'identique de la zone de r	mouillage de la pointe des saumonards sur la commu	une de saint georges d'oleron.						

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet
Pouvoir garantir l'accueil des plaisanciers sur le cite toujours en eau, assurer la disponibilité de bouée d'attente pour l'entrée au port de boyardville
4.3 Décrivez sommairement le projet 4.3.1 dans sa phase travaux
L'activitée débute en Avril et finit en septembre. Les mouillages avoir été hivernés et controlés sont mis a l'eau à l'aide de chalans ostréicole et grues pour le levage, il faut environ deux jours de travail pour faire la mise en place de la zone.
4.3.2 dans sa phase d'exploitation
Dans sa phase d'exploitation , les utilisateurs du mouillage seront débarqués de la navette NLBO qui assurera le service de 9h à 19h sans interruption juillet aout , les week end et jours fériés. Le controle des mouillages et des points d'amarrages seront hebdomadaires.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ? La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).							
Autorisation d'Occupation Temporaire du DPM (Article L-2124-5 du code de la propriété des personnes publiques). Evaluation des indices Natura 2000 (code de l'environnement R414-19 rubrique 21)							
4.5 Dimensions et caractéristiques du r	vojet et superficie alchale de l'opératio	on - préciser les unités de mesure utilisées					
Grand	leurs caractéristiques	Valeur(s)					
La surface de la zone d'emprise de la zo surface nécessaire pour accueillir le nom -Hauteur d'eau satisfaisante -Usages en place sur le littoral	NO PRODUCTION TO THE PRODUCT OF THE						
4.6 Localisation du projet Adresse et commune(s)							
d'implantation		Long. 1_ ° 13 '94 "_ Lat. 45 ° 58 '85 "_					
Pointe des saumonards Plage de Boyardville 17190 Saint Georges d'Oleron	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : Point de départ : Point d'arrivée : Communes traversées ;	Long. 1 _ ° 13 '94 '' _ Lat. 45 ° 58 '85 '' _ Long. 1 _ ° 13 '91 '' _ Lat. 45 ° 58 '67 '' _					
Ic	oignez à votre demande les anne	aves n° 2 à 4					
	and the second of the second of the second						
4.7 S'agit-il d'une modification/extensi 4.7.1 Si oui, cette installation ou environnementale?	on d'une installation ou d'un ouvrage cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'	e existant? Oui O Non 🕲 une évaluation Oui O Non O					
4.7.2 Si oui, décrivez sommairemen différentes composantes de votre p indiquez à quelle date il a été auto	projet et						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :		Non	uver les données environnementales par règion utiles pour remplir le tormulaire. Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?			-foret des saumonard, type1, 819,41ha, a moins de 150 m du projet -Les salines, type1, 1864ha, a moins de 400m du projet -Vasières cote est Oleron, type 1, 2824,05ha, a moins de 900 m du projet -Marais et vasières de Brouage-Seudre-oléron,type 2, 42800,28 ha, amoins de 900 m du projet (voir pieces jointe Inventaires scientifiques ZNIEFF figure 21)
En zone de montagne ?	O		
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?			
Sur le territoire d'une commune littorale ?			Saint Georges d'Oleron
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?			Dans un parc Naturel marin
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?			
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?			
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?			

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT)? Si oui, est-il prescrit ou approuvé?	(3)		-Zonage du plan de prévention des risques naturelles prévisibles (PPRN) de la zone d'étude approuvé le 17 aout 2018 par arrété prefectoral n°1661 (voir plan de prévention en pieces jointes)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	O	(3)	
Dans une zone de répartition des eaux ?			
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?			
Dans un site inscrit ?			
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?			-FR5400469 Pertuis Charentais -FR5412026 Pertuis Charentais-Rochebonne
D'un site classé ?	O	3	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ? Veuillez compléter le tableau suivant : De quelle nature ? De quelle importance ? Oui Non Incidences potentielles Appréciez sommairement l'impact potentiel Engendre-t-il des prélèvements q,ean s 0 Si oui, dans quel milieu ? Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines? Ressources Est-il excédentaire en matériaux? Est-il déficitaire en matériaux? Si oui, utilise-t-il les \bigcirc ressources naturelles du sol ou du soussol? Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la O biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques? Milieu naturel Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?			
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?			
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		(3)	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	Ø	(30)	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?			
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics			
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?			

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?		
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?		
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?		
Littissions	Engendre-t-il des effluents ?		
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	O	

		T		
Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?			
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?			
				ont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou
Oui O	Non Si oui, décriv	ez lesq	juelles :	
6.3 Les incidend	ces du projet identiliée			
Oui O N	on Si oui, décrive	ez lesqu	Jels :	elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Durant la pose et le relevage des ancres et lignes de mouillage associés des corps morts , une attention particulière sera portée, respects des règles de naviguation afin de limiter la gene occasionné aux autres usagers. L'entretien du matériel sera rigoureux afin de réduire les risques de pollution accidentelle liée aux fuites d'hydrocarbures par exemple. Aussi lors de la pose des poste aucune ancre ne sera trainée sur les fonds.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Au regard des éléments renseignésur le formulaire je n'estime que la reconduction du mouillage de la pointe des saummonards fasse l'objet d'une évaluation environnementale. Ce projet n'apporte aucunimpact potentielsur l'environnementni sur la santée humaine

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Γ	Objet	
	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	×
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	×
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	×
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	×
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:	×
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	×

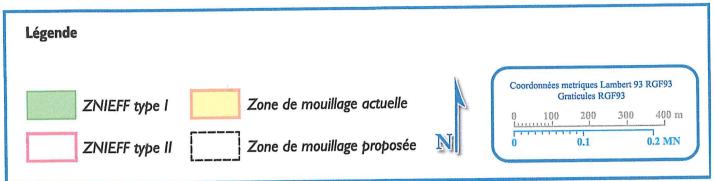
8.2 Autres annexes	volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire	

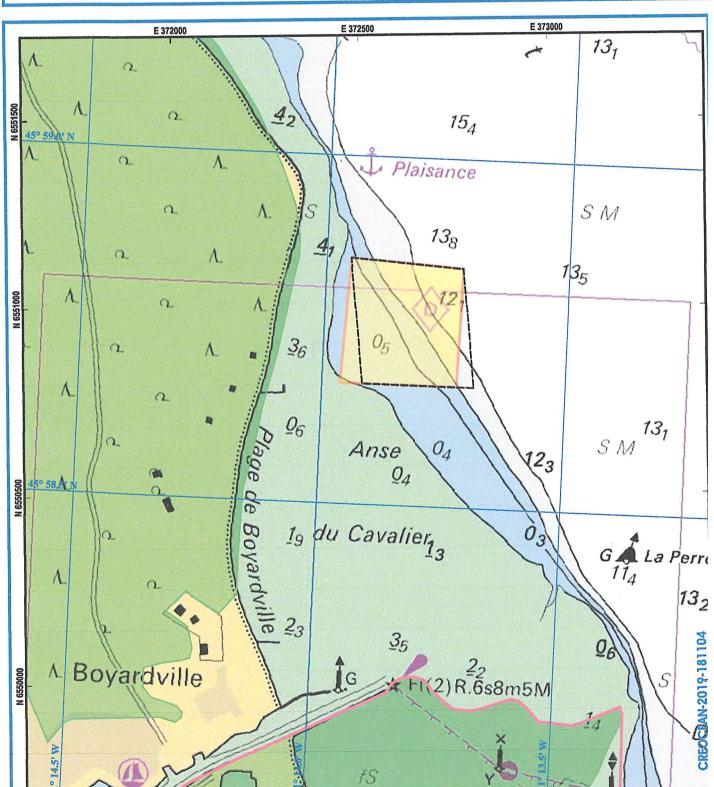
Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

		Objeł						
-inventaires s	inventaires scientifiques des Zones ZNIEFF, partie 4 Plan de prévention des risques, partie 5							
lande previ	Shilon des risques, partie 3							
	9. Engagem	nent et signature						
Je certifie si	ur l'honneur l'exactitude des renseignements c	i-dessus 🔀						
Fait à	Saint trojan	le, 1.11.2019						
Signature	8 Bld C 17370 SAIN Tél e-mail فاعان	OMO JOCELYN Camille Chabannes IT TRO IAN LES BAINS 06 75 60 34 47 elyn nibo@gmail.com						

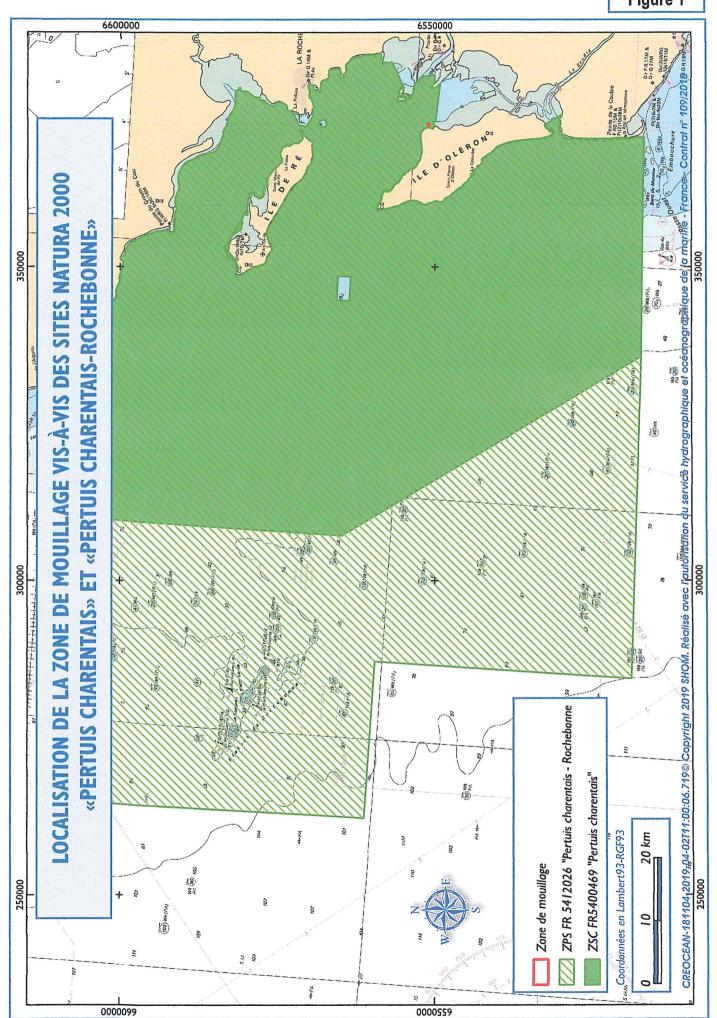
INVENTAIRES SCIENTIFIQUES - ZNIEFF -

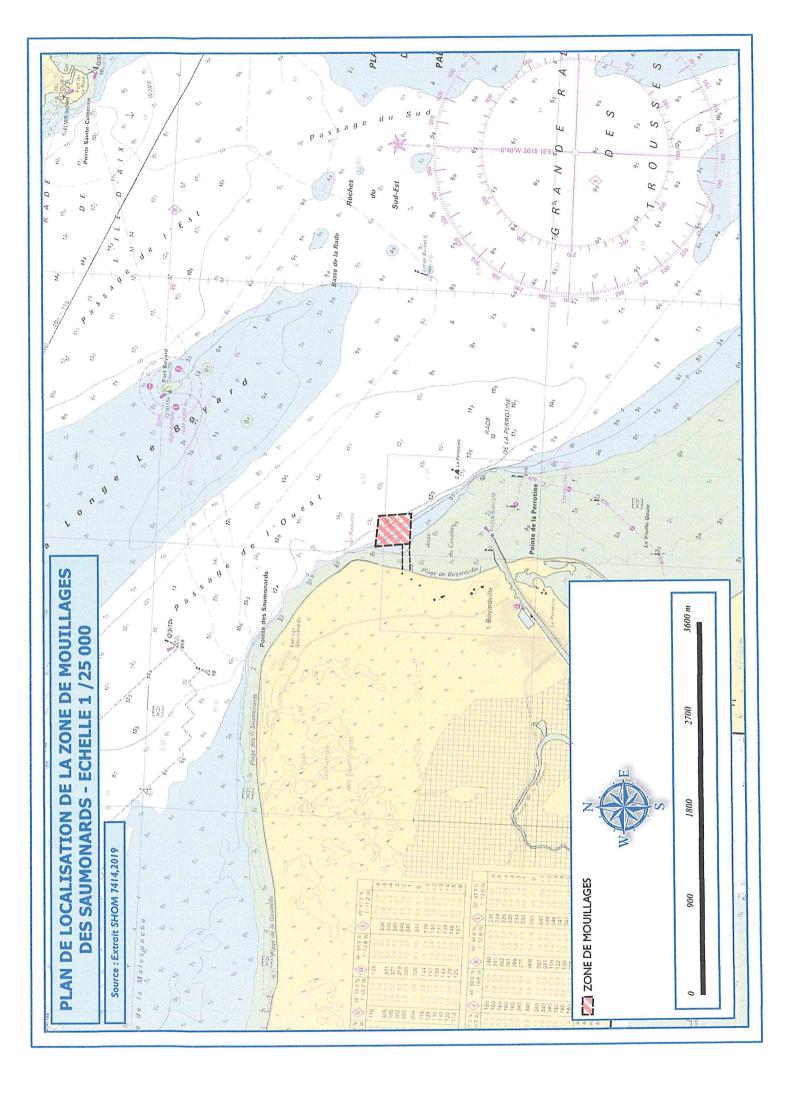
© Copyright 2019 SHOM. Réalisé avec l'autorisation du service hydrographique et océanographique de la marine - France - Contrat n° 109/2010 - Extrait carte 7414, 2019











PLAN DE LOCALISATION DE LA ZONE DE MOUILLAGE DES SAUMONARDS

Fond de plan extrait top100©1GN, BDORTHO©1GN et SHOM 7414 © Copyright 20XX \$1001. Kalisé avec l'autorisation du service hydrographique et océanographique de la marine - france - Contrat n° 109/2010



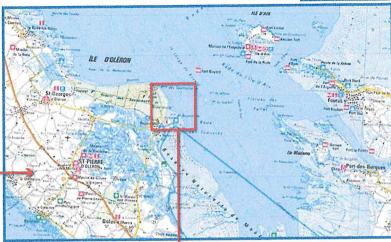
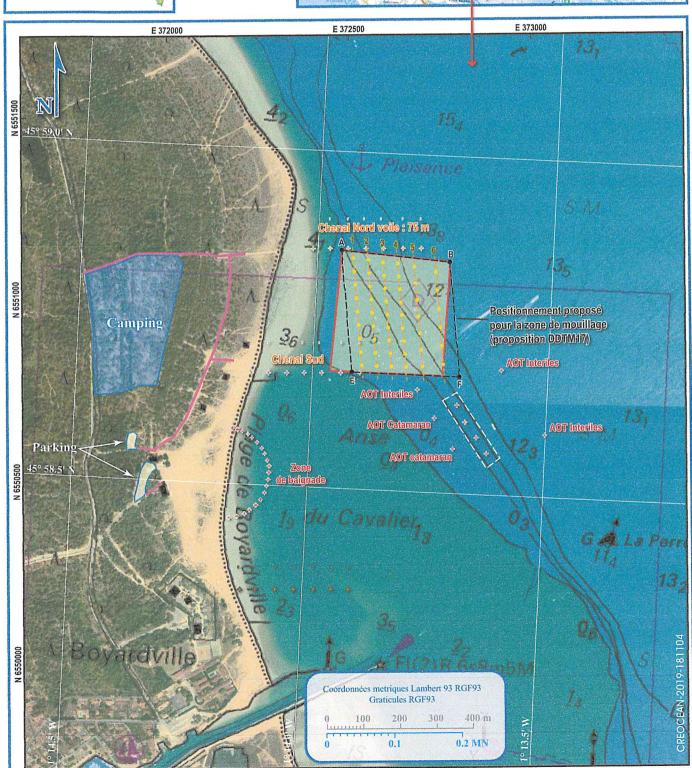
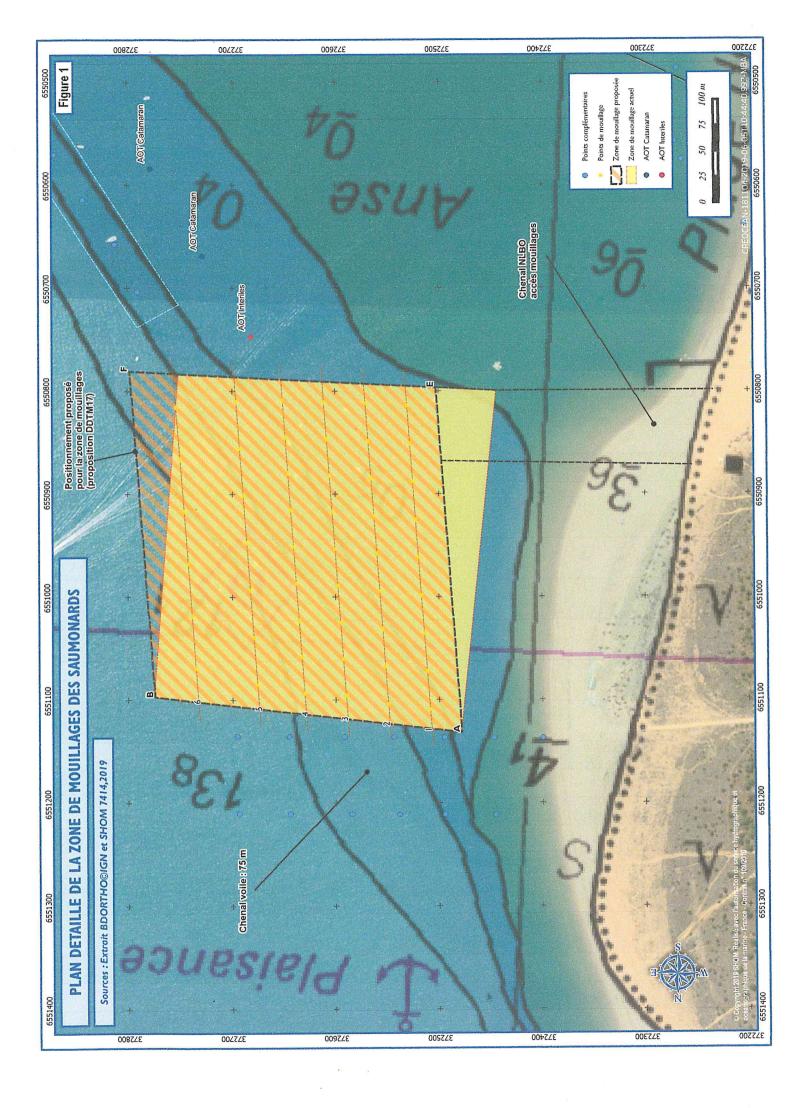


Figure 01





CREOCEAN-2019-181104